

Image not found or type unknown



## Demande de titre de séjour vie privée vie familiale

Par **léger**, le **20/11/2008** à **15:14**

Bonjour,  
Je suis titulaire d'un Master 2 en génie civil , actuellement en formation à l'université de calais pour un complément de formation.j'ai fait une demande de titre de séjour vie privée vie familiale entant que père d'un enfant né d'une mère française. J'ai l'impression que ma demande n'a pas été prise en compte car il m'a été délivré par la préfecture un récépissé étudiant.  
Je tiens à vous préciser que la mère de mon fils est d'origine et de nationalité Française.  
Comment vais-je faire pour contester cette décision de la préfecture?  
Merci